

L'an deux mil vingt quatre le dix-sept avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GREFFET Christophe, Maire.

PRÉSENTS : M. GREFFET C - M. BROCHAND M - M. DURANCEAU S - Mme QUEFFELEC I - Mme BESSON V – M. DAUJAT J - M. BOULANGER P

ABSENTS : - M. RAMEL C - Mme PRADIGNAC S - Mme CAVILLON C - M. VANET F -

Secrétaire de séance : Mme QUEFFELEC I

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Nombres de membres présents : 7
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 7

Ordre de la Séance

Arrêté du dernier procès-verbal

Délibérations :

- SIEA EP Fond de Concours
- Subventions allouées
- Prêt Lotissement Abel Cornaton
- Elagage
- Fonds de concours Réhabilitation Commerce

Divers :

- Dossiers en cours
- Comptes rendus réunions
- Questions diverses

Délibérations adoptées

- N° 2024.21 : SIEA – compétence Eclairage public

Recours au mécanisme du fond de concours afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de maîtrise de la consommation d'énergie (opérations destinées à maîtriser la consommation d'énergie).

Le conseil municipal :

- **Approuve** le recours au mécanisme du fonds de concours afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de maîtrise de la consommation d'énergie (opérations destinées à maîtriser la consommation d'énergie).
- **Approuve** l'inscription des dépenses de réalisation ou de fonctionnement d'un équipement public local en matière de maîtrise de la consommation d'énergie (opérations destinées à maîtriser la consommation d'énergie), en section d'investissement (subventions d'équipements aux organismes publics). Les dépenses relatives aux autres types d'opérations resteront à inscrire en section de fonctionnement.
- **S'engage** à verser au SIEA une subvention d'équipement (fonds de concours imputés en section d'investissement), conformément aux modalités de la délibération n°DE202312093 du Comité syndical du SIEA en date du 01 décembre 2023 précitée,

- **S'engage** à inscrire les dépenses correspondantes au budget municipal et donne mandat à Monsieur le Maire pour régler les sommes dues au SIEA.

- N° 2024.22 : Subventions allouées

Le Conseil Municipal :

DÉCIDE d'allouer une subvention exceptionnelle de 100 € à la Banque Alimentaire de l'Ain.

DÉCIDE d'allouer une subvention de 147 € pour le FSL

DÉCIDE d'allouer une subvention pour naissance de 30€ à FAUVAIN Leïä et GEREL Mathis

Ces subventions seront prélevées à l'article 65748 du budget de l'exercice en cours.

- N° 2024.23 : Financement Lotissement Abel cornaton

Prêt amortissable à la Caisse d'Epargne de 250 000€ sur une durée de 15 ans au taux de 4.20 % avec un remboursement trimestriel.

Les commissions d'engagement sur de 0.40 % du montant financé payable à la signature.

Remboursement anticipé : possible à chaque échéance, moyennant un préavis et le paiement d'indemnités actuarielles non plafonnées.

Annule et remplace la délibération n°2024.09

- N° 2024.24 : Elagage pour l'installation de la fibre optique

Monsieur le Maire précise que dans le but de finaliser l'étude et en vue des travaux, le SIEA a sollicité l'aide de la commune pour la réalisation d'élagage de plusieurs tronçons autour des câbles télécom existants.

Les communes ont en effet règlementairement la possibilité de faire réaliser ces élagages par les propriétaires.

Néanmoins, les délais de réalisation étant très courts, la commune a sollicité la CUMA de Biziat afin de réaliser une partie de ces tailles le long des routes communales en accord avec les propriétaires.

Les 2 propriétaires concernés ont donné leur accord, pour la réalisation des travaux par la CUMA et la commune et la refacturation des dits travaux.

- N° 2024.25 : Fonds de Concours à la Communauté de Communes de la Veyle

Dans ce cadre, la commune sollicite un fonds de concours d'investissement pour la réhabilitation du dernier commerce à hauteur de 21 437,48 € pour le CAC et à 69 452.34€ pour les anciens fonds de concours, tel la délibération n° 20230227-16DCC.

DIVERS :

Le bureau de vote pour les élections Européennes du Dimanche 9 Juin 2024 sera tenu par les élus. 3 élus par tranche horaire.

Isabelle Queffelec fait le point sur l'opération nettoisons la nature : 30 personnes ont participé.

Après réflexion, la date sera avancée au mois de mars 2025 et un tri sera fait organisé au moment du ramassage.

Commission Culture – Tourisme :

L'exposition « La Veyle Occupée » a reçu 2000 visiteurs . 3 conférences sur le thème ont été données.

Des animations seront proposées aux Communes (cirque, théâtre, mimes et poésie, art de la rue)

Jazz en herbes : 2x48 stagiaires

Vélo tourisme : Aménagement à la base de loisirs pour les cyclistes. Achat de plusieurs VAE. Le retrait se fera à l'office du tourisme.

Le 25 Mai à 15h30 aura lieu la fête du vélo à St Jean sur Veyle.

Michel Brochand a visité l'usine Sytraival à Villefranche sur Saone le 18 Mars.

Il a participé à la Journée sur l'eau à Beynost le 10 Avril : Gestion des eaux pluviales dans l'aménagement.

Le SMIDOM organise des ateliers à la Déchetterie de Saint Jean les vendredis 5 avril, 3 mai et 7 juin et de Vonnas, les mercredis 17 avril, 15 mai et 19 juin.

Le SIEA va financer une borne de recharge semi-rapide à toutes les communes.

Sébastien Duranceau fait le point sur les activités de l'école :

Actuellement les 3 classes sont en cours de fabrication de masque en plâtre qui seront exposés durablement sur la commune. Une inauguration aura lieu lors de la remise de calculatrices le mardi 2 Juillet.

La fusion des cantines de St Genis et St Cyr n'est pas encore actée.

Commission Familles – Service public :

Il a été évoqué la mutuelle communale. 5 communes ont déjà mis en place ce service, permettant d'obtenir de meilleurs tarifs et un accès aux soins pour tous.

Bilan de France services pour 2023 : hausse importante de la fréquentation. Nouvelle organisation depuis juin 2023, l'accès est sans rendez-vous. Accueil de 3600 personnes.

Le nombre d'assistantes maternelles est en baisse.

DATES A RETENIR :

- * 4 et 5 Mai : Comité de jumelage – visites des Allemands
- * 8 Mai à 10h30 : commémoration à St Genis sur Menthon
- * 8 Mai à 11h : commémoration à St Cyr sur Menthon
- * 27 Mai : conseil Communautaire à Cruzilles les Mépillats
- * 4 Juin : Conseil d'Ecole

Le Prochain conseil Municipal aura lieu le Lundi 10 Juin 2024 à 20h

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. Le Maire lève la séance à 21H10.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire de Séance,

Mme Isabelle QUEFFELEC

Le Maire,

M. Christophe GREFFET